

LA RENAISSANCE

L'Homme Libre sur la Terre Libre

RÉDACTION:

50, RUE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES
De 6 heures à minuit.

JOURNAL QUOTIDIEN

2^e Année. — N^o 100. — MERCREDI 13 MAI 1896
Cinq Centimes

Les Annonces sont reçues chez MM. Audbourg,
et Cie, 10, place de la Bourse, à Paris, et à
l'Administration du journal, 50, rue Notre-
Dame-des-Victoires, de 9 heures à 6 heures.

LA LUTTE POUR LA VIE

La destinée de celui qui naît est de vivre. Rien de plus évident : par cela même que je nais, je dois vivre. Et, par les sens dont m'a pourvu la nature, je distingue, entre les objets extérieurs qui se peuvent adjoindre à mon individu, ce qui est utile ou nuisible à l'extension et la prolongation de ma vie.

Pour se développer, instinctivement l'homme prend à son milieu les qualités nécessaires à ce développement. Il élague, au contraire, les propriétés de son milieu qui font obstacles à ce développement. Là, nulle solidarité entre les humains; simplement jeu instinctif, inné en l'individu, qui le porte à s'assimiler ce qui assure la satisfaction de ses besoins et à rejeter ce qui en limiterait ou annihilerait le libre fonctionnement.

De là résulte entre les individus d'un même milieu, une perpétuelle lutte où infailliblement triomphe le fort et périclite le faible. Cette loi, immuable puisque naturelle, ne s'applique seulement à l'humanité, mais à tous les règnes de la matière. D'autant plus admirable, cette loi, qu'elle est génitrice de progrès, productrice des véritables belles œuvres, déterminées par la lutte émulative des molécules contre les molécules d'un agrégat commun.

L'équivalence des cérébralités ne se peut établir. Et de cette impossibilité découle cette autre loi : La diversité infinie des molécules d'un agrégat. Innombrables sont les pensers en le cerveau. Innombrables aussi sont les degrés de supériorité et d'infériorité de tels pensers sur tels autres, et, par suite, de tel individu sur tel autre, ceci en rapport à sa constitution physique et mentale.

Etendant plus loin l'effet de cette loi, nous constatons, par la force plus ou moins grande de vitalité qui leur est affectée, l'extrême supériorité d'une race sur une autre. Ce qui ne se produit que par la force vitale extrême des individus qui composent cette race.

On le voit donc : Parce que, naturellement, existe la diversité infinie dans les molécules cérébrales, il est fatal que cette diversité se manifeste, dans les individus, en les rapports individuels, et dans les races, en les rapports collectifs. Et le développement cérébral d'un certain nombre de molécules composant le cerveau, ne se peut comprendre qu'en annihilation des parties nuisibles de ce cerveau. Par suite, le développement seul d'un certain nombre de molécules, composant la société, ne se peut concevoir qu'en l'annihilation des parties nuisibles de cette société. Par suite encore, le développement universel d'un certain nombre de molécules composant

l'humanité, ne se peut produire qu'en la suppression des parties nuisibles de l'humanité. Et les parties nuisibles du cerveau, de la société, de l'humanité, sont celles dont la faiblesse improductive, stérile, impuissante, empêcherait par son inertie le développement du cerveau, de la société, de l'humanité.

Ainsi, par l'élaboration de ces lois, la sélection s'opère et le progrès se fait jour. Car, il faut le dire, le progrès ne se crée pas, non plus qu'on ne trace sa route. Bien loin de faire le progrès, c'est lui qui nous fait. Il n'est pas subordonné au vouloir de l'humanité, mais, au contraire, l'humanité est subordonnée à lui. Parce qu'ainsi le veut l'évolution naturelle et qu'il n'est pas plus possible à l'humanité d'ajourner et d'arrêter le progrès, qu'il n'est possible à l'homme de ne pas mourir.

Donc, en l'Univers et ses composants, se constate cette nécessité : la lutte pour l'existence. Et, qu'on l'admette ou non, cette nécessité s'accomplit parce qu'elle est loi naturelle. En son travail d'imagination et de raisonnement, l'homme peut la répudier, mais, malgré ses facultés imaginatives, malgré l'élaboration raisonnée de sa pensée, il y obéit, parce que ses instincts l'y forcent, de par leur nature matérielle, qui n'est primée d'aucune autre force, raisonnable ou imaginative.

Et voici que de l'observation de cette loi jaillit cette vérité, que trop oublient : L'HOMME EST UN ORGANISME. Il est aussi une intelligence, mais déterminée par son organisme. Et c'est là qu'apparaît, clairement, cet axiome : L'homme doit actionner, développer, perfectionner son organisme.

Cette nécessité est de prime importance, puisque sans organisme, plus de vie, par conséquent, plus d'intelligence. Ceci dit pour les idéologues qui, toujours, plaqueront comme principe de supériorité pour l'homme : la pensée, quoique, notez bien, cette pensée soit déterminée, donc, non loi, mais dérivatif d'une loi et conséquemment secondaire.

Et puisque, ne pouvant réagir contre ces lois, l'homme s'y soumet; puisqu'il est bien admis que l'élévation d'une force ne se produit — et cela toujours — qu'en l'annihilation d'une force moindre, puisque partout en l'Univers s'affirme, brutal, irraisonné, le triomphe de la force, que viennent faire, misérables productions des cerveaux masturbés par le Rêve et l'anormalité des besoins factices, les morales et conventions humaines, les conceptions de droits et de devoirs, alors qu'impuissant à endiguer l'omnipotente loi naturelle, l'homme, sans cesse, obéit à cette nécessité :

LA LUTTE POUR L'EXISTENCE
SANS CONDITION SOCIALE.

ALBERT PROVOST.

DES PETITS PAPIERS

Bien dommage que le *Jour* ne soit pas un journal du matin. Les collaborateurs et amis y auraient sans doute porté leurs telles raisons. Ne pouvant demander ce service à la feuille de Vervoort, ils en ont prié celle de Chauvin. Et celle, que petite, de Chauvin a insérée. Ici même, cette petite et Chauvin cent fois furent conchiés.

Le merlan, l'affreux merlan de Puteaux, il n'y a pas huit jours encore, recevait telles bordées auxquelles Dupont si supérieurement idoine.

La joue du merlan est encore humide des crachats, mais sa petite lui offre un coin avec quoi s'essuyer.

Belle preuve de notre véridique thèse! Il n'y a ni amour ni haine entre les hommes. Il y a des juxtapositions (je dois ce mot à Charles Vignier) d'intérêts.

Collaborateurs et amis, votre intérêt et celui de la *Petite*, ce matin, se sont trouvés juxtaposés.

C'est ça que j'admire!

H. D.-P.

Révérance parler!

Sommes-nous assez marchands de pommade!

Le maire d'Etampes vend des tableaux, il espère que Scholl le fera mousser, il a inscrit Scholl sur sa liste, Scholl a été nommé par huit cents bulletins, et ce bavard de Formentin est allé le saluer du titre de « Monsieur le Conseiller ».

Voilà déjà pour Scholl une première punition : recevoir Formentin, subir son bavardage.

La Patrie a également congratué l'édile d'Etampes. Toute la presse va suivre, et cette nouvelle scie est née : Le plus spirituel conseiller municipal de France.

Que demain Scholl refuse un compliment à un Formentin quelconque et vous verrez la pommade muer en cacahouate.

Car, c'est encore notre propre, nous avons l'excrément aussi facile que la pommade?

La Renaissance, elle aussi, l'a trop montré. Il fut un temps où l'on comptait que Séverine pourrait y être utile, et on l'a laissé partir Vignier une première fois, quand il voulut la fêter en ses notes.

Mais Séverine ayant été par à peu près tous lâchée, Vignier, revenant, a pu, selon son expression même, la compasser tout à son aise. Cette Renaissance a fini de vivre.

Charlot.

PAYSAGE PSYCHIQUE

Au fond du grand bois solitaire
Stagne le lac, vaste et profond ;
Nul jamais n'en sonde le fond :
Sur l'eau morte flotte un mystère.

De mornes fleurs de cimetière
Croissent sur les rives et font
Une ombre triste qui se fond
Aux tons neutres de la bruyère.

Le vent, d'un souffle désolé,
Garesse un nuage envolé
Dans le Ciel aux reflets d'opale.

Cependant, monte à l'horizon
La lune, et le sombre gazon
S'argente de son regard pâle.

FLOREAL.

Cuba Libre

La reine a parlé, comme on pourra le voir en des reproductions à la troisième page.

Elle a dit que si l'insurrection triomphait à Cuba, l'œuvre de la civilisation ferait un pas en arrière.

O Reine, les insurrections furent toujours génitrices de progrès et vos paroles contre la révolte révoltent le bon sens.

L. R.

SOYONS SENSÉS...

L'autre soir, à l'Opéra, suivant le divertissement d'*Hellé*, je me demandais comment il peut se faire qu'une femme demande en faveur la tête d'un homme, qu'un roi accorde cette faveur, et que la foule applaudisse à l'exécution.

Je ne sais que trop qu'il y a des antipathiques et des sympathiques. De ceux-ci tout l'on gobe, à ceux-là on ne passe rien.

Telle action de moi m'a valu mille injures, et les soupçons, les menaces. La même action (conférences contre des prêtres) accomplie par Sébastien lui a valu des félicitations.

Mais Jean-Baptiste n'apparaît pas comme un antipathique. Pourquoi, alors, les danseuses battent et des mains et des jambes à la vue de la hache dégouttante de sang!

N'y aurait-il point là un travestissement de l'histoire?

J'écris à côté de Cabot, dont les conseils, si souvent, m'ont été précieux. Je lui pose cette question à brûle-pourpoint :

— Jésus était un sympathique. Pourquoi la foule a-t-elle réclamé son supplice?

Cabot me répond :

— La foule n'était pas la foule. Il n'y avait sur la place de Jérusalem que les affidés des Pharisiens. De même, autour de l'échafaud de Louis XVI, il y avait les tambours de Santerre; et de même, aux procès de Vaillant, d'Henry, le prétoire était garni de policiers. Ce qu'on appelle la voix du peuple fut toujours du maquillage.

PAUL MARTINET.

Le rêve, a-t-on fait écrire hier à Tybalt, ne serait-il pas, en amour comme en littérature, de suffire complètement à soi-même deux mains.

Faut-il faire remarquer à Tybalt le contradictoire du conseil de se suffire en amour et de l'offre des deux mains? Faut-il aussi lui insinuer que le rêve, en mangeaille comme en bombification, serait de se suffire à soi-même?

Les majorités sont toujours laides. Il y a plus laid que la majorité : l'unanimité.

L'ORATEUR

Cabotin noctif, l'orateur règne.

Médiocre toujours, il paraît, en ce siècle, dominer la foule de toute sa hablerie, de tout le clinquant, fausse monnaie d'idées, des phrases plutôt incorrectes.

Au fond, il est mené par la foule plus qu'il ne la mène. Il suit les approbations lorsqu'il n'a pu les éveiller, n'ayant cure de logique ni de principes.

C'est là qu'est la cause des applaudissements unanimes accueillant deux orateurs adverses.

D'ailleurs, il n'y a guère que la forme et l'étiquette qui changent les discours : ils ne peuvent être contradictoires puisque l'absence d'idées est complète, toujours. — Le néant égale le néant.

En se servant des termes usités par les penseurs, l'orateur donne quelquefois l'apparence de la pensée, mais il suffit de lire ses écrits pour se convaincre qu'il n'en a que l'apparence.

Un orateur vraiment habile et qui veut soigner sa réputation n'écrit jamais, — et ne parle qu'à la tribune.

L'orateur ne connaît nullement la valeur des mots qu'il emploie. — Ne se dit-il pas, parfois, libertaire? — Pour lui le mot n'est pas représentatif d'idées, mais de sons.

Cependant, l'orateur a une influence — bien inconsciente — trop réelle sur la foule.

La foule est la survivance du communisme primitif. Non individualisée, non

hétérogénéisée, elle est comparable, à la masse organique homogène, accomplissant par toutes les cellules, indistinctement, les fonctions végétatives.

On comprend facilement que, sur cette masse amorphe, acéphale, l'idée ne saurait agir : la sonorité des mots sans signification y supplée.

Certes, l'orateur est le produit de la foule ; mais plus qu'elle, il retarde l'individualisation, c'est-à-dire la prédominance de la conscience sur l'instinct.

Avec le suffrage universel, il est devenu encombrant. Rarement honnête, au pouvoir, il a fait souvent regretter le soldat. Et peut-être son rôle, qui ne fut jamais utile, fut peut-être plus néfaste au progrès.

Taine nous a tracé magistralement le type, inepte et féroce, de l'orateur de club sous la Révolution.

Depuis, on lui a dû toutes les émeutes vaines, toutes les tueries de ce siècle.

Sans la foule, l'orateur ne compte pas. Il le sent. Et dans les périodes de calme, de travail sourd et fécond, où l'humanité avance plus en dix ans qu'en cent ans de guerres et de révolutions, il va rémuer la lie des passions mauvaises pour les faire monter.

Son piédestal est cimenté avec de la boue et du sang.

Plus tard on évaluera la barbarie d'un peuple au nombre et à l'influence de ses orateurs.

L'individualiste qui combat est donc l'ennemi le plus acharné de l'orateur comme il l'est de la foule.

Le progrès ne peut s'effectuer que dans

le sens de plus de liberté, plus de justice, plus de solidarité, qui impliquent plus de

Et la foule instinctive et violente ne peut que retarder cette évolution.

L'individu seul peut la précipiter.

GEORGES DEHERME.

LA

Douleur Universelle (1)

(PHILOSOPHIE LIBERTAIRE)

PAR

Sébastien Faure

PRÉFACE D'EMILE GAUTIER

CHAPITRE PREMIER

La Question Sociale

(Suite)

« Chacun prend son plaisir où il le trouve, » dit un vieux dicton populaire. Cet « on-dit » est parfaitement juste, et comme les goûts, les sentiments, les besoins forment un tout d'une variété quasi-infinie, non-seulement en ce qui concerne la multitude des êtres, mais encore en ce qui touche le même individu, doué d'une extrême mobilité, comme la nature est essentiellement spontanée et capricieuse, le seul moyen qui soit de garantir à chacun toute la somme de bonheur réalisable, c'est de ne tolérer aucune institution sociale à même de mutiler

(1) Chez Albert Savine, éditeur, 12, rue des Pyramides, Paris. 1 volume, 3 fr. 50.

chez qui que ce soit, cette adorable fantaisie des aspirations et cette merveilleuse diversité des goûts.

N'obligez personne de boire à la même coupe que vous ; vos lèvres y puisent un délicieux nectar ; les lèvres d'un autre pourraient y trouver du fiel.

Que chacun puis en toute indépendance ses mains avides dans le colossal trésor de jouissances que nous ont légué les générations passées. Les présentes et les futures sont et seront outillées de manière à l'alimenter et à le grossir toujours. Il y en a, il y en aura pour tous, pour les grandes mains comme pour les petites ; mais de grâce, si vous voulez voir tous les visages s'épanouir dans la radieuse joie de vivre, si vous ne voulez plus entendre les humains pousser des cris de haine, proférer des menaces, si vous ne voulez plus les voir batailler féroce ment entre eux, n'entourez cet inépuisable trésor d'aucun mur prohibitif, pas même de la plus frêle barrière, laissez-en le libre accès à tous, pour que chacun y puisse trouver toute la somme de bonheur que sollicitent ses désirs.

SÉBASTIEN FAURE.

(A suivre.)

L'ŒUVRE

17, Rue Guénégaud, 17

BIBLIOTHÈQUE DE L'ASSOCIATION ET DE LA FRANCE SCOLAIRE

EXPOSITION PERMANENTE

Tableaux, Sculptures, Lithographies, Affiches françaises et étrangères

Livres des "Jeunes"

H.-G. Ibels, Willette, F.-A. Cazals, de Feure, Roulet, Vibert, M. Mouchier, M. Dumont, etc.

“ LA RENAISSANCE ”

Publie chaque jour des articles, chroniques, nouvelles, romans de : Henry Dupont, Bernard-Lazare, Marcel Batilliat, G. Brandimbourg, Carrier F.-A. Cazals, Charles Chatel, Léon Cordier, Edmond Char, Georges Deherme, Pierre Denis, Georges Dupont, Jules-J. Guérin, René Ghil, Edgar Jégu Victor Joze, Gustave Langlet, Paul Martinet, Paul Masson, S.-Pierre Massoni, Camille, Mauclair, Louise Michel, Lucien Perrin, Albert Provo Jules Rateau, Adolphe Tabarant, Stuart Merrill, Jacques Sautarel, Eugène Tardieu, Marcel Tellin, G. Amyot, secrétaire de la rédaction.

FEUILLETON DE LA RENAISSANCE
du 13 mai 1896.

(2)

HENRY PIVERT

PAR

Fernand Clerget

Le nez comme un bec, un bec surpris et maladroit d'allonger cette figure d'éphébe allardé, évoquait, avec les chairs pesantes et glabres du cou découvertes, qui empâtaient le triangle de la face, un marabout, oiseau sacré. Son regard revenait à la nudité. Des ouvriers, cognant le pavé de leurs souliers, ralentissaient leur marche et gougailaient de l'avoir vu ; des mendiants et des gens bien mis le jaugeaient avec le même mépris. Lui, cependant, ne bougeait pas. Un secret travail lui picotait les jambes, une chaleur malsaine lui montait aux tempes.

« Ce n'est pas cher » fit une voix.

Dans une blouse blanche, d'où ne sortaient que la tête et les pieds, le marchand guettait. Les dernières bouffées d'une pipe noire et courte tournaient autour de son visage jaune. On l'aurait dit, dans l'ensemble monotone des moulages, une de ses statuettes, grandie, remuant et parlant, mais si peu. Son œil fuyait. Des passants regardèrent curieusement Henry Pivert. Il pensa que le mot de l'achalandeur comprenait un sens pervers, le sens d'une certaine crudité d'adolescents habileurs : un sourire froid écarta ses lèvres pâles.

« Cent sous, reprit l'homme d'une voix plus basse.

— Merci. »

Henry Pivert nazillait. Son accent pointu repoussait tout marchandage. Il s'en alla, sur ses jambes grêles.

Neuf heures sonnaient. Des groupes d'ouvrières jeunes riaient, leurs yeux bleus trop grands dans la figure malade, mais si bellement vicieux ! D'autres, seules, souriaient aussi. Deux filles se le montrèrent : « Vois donc celui-là ! — Oh !... » et passèrent, en éclats des lèvres et jeu de la croupe. Il faisait « Hum ! » dédaigneusement ; puis, serrant les dents, il murmura : « Des

garses !... » En face, la fontaine Saint-Michel, tarie suintait, aux lueurs jaunes du gaz ; la place Saint-André-des-Arts faisait un trou sombre, agrandi par des gueules noires de ses vieilles rues ; le boulevard montait, bruyant des roues de voitures et de cornets de tramways, entre ses rangées d'arbres et de maisons, froid comme un décor ou un salon, gai d'une jeunesse bavarde et ruminante. Pivert, parmi le tapage et les exclamations, traversa le pont, en courant, et ses jarrets éternés le faisaient sauter comme un pantin boiteux, et son demi-saison lui battait aux flancs, en ailes que le plomb aurait meurtriés.

Seize avrils en mantille bleue, que ses longs cheveux firent palpiter, seize avrils curieux, bouche entr'ouverte, seins hardis, un brin de violette au corsage, entre les dentelles de la mantille flottante, et qui se trémoussèrent sous la tournure, ranimèrent son luxurieux désir. Une, enfin, le distinguait ! La gamine avait une fraîche envie de se retourner, tôt satisfaite ; et quelle œillade moins naïve, dans le rose du visage ! Il aspira l'air liède de ce soir junaal, et vit que des redingotes faisaient la chasse aux jupes claires, et qu'elles, fuyantes et minaudes, provoquaient. Des appels et des

rires et des promesses éclataient entre les dents blanches et les lèvres rouges ; des odeurs spéciales incitaient aux étreintes, depuis les rues houleuses de couples jusqu'aux velours violet du ciel : draperie d'alcôve masquant le foyer du soleil couchant. Pivert s'affirma qu'il dominait ces ébranlements, s'excusant ainsi de n'avoir osé répondre à l'œillade de la fillette.

Le bouquiniste aux cheveux blancs, un vieux basset, la face ridée et retorse, enlevait ses bottes, installées à cet autre coin depuis la grande matinée. Les bottes, remuées, poussées sur les pavés et sur la voiture à bras, dansaient un bruit de bois et de ferraille, et Pivert, agacé, bousculé, suivit brusquement le quai des Grands-Augustins, devers l'Institut. Il tourna la tête, cependant, dès les premiers pas, vers l'autre bout du pont, où la voluptueuse de plâtre l'avait retenu ; mais elle était perdue dans la file des moulages.

FERNAND CLERGET.

(A suivre.)

La RENAISSANCE a dû céder sa troisième page et la quatrième à un fermier de publicité qui y mettra des annonces ou telles nouvelles dont se désintéressent les rédacteurs qui signent aux deux premières pages.

SPECTACLES DU 13 MAI

Opéra : Faust.
Théâtre-Français : Le Monde où l'on s'en va.
Opéra-Comique : Orphée.
Odéon : Le Roman d'un jeune homme pauvre.
Dans les autres théâtres, mêmes spectacles que la veille.

Mercredi 13 Mai

COURSES A COLOMBES

APPRECIATIONS

Prix Courtisan : Rosière-II, R.-M.
Prix de Fontainebleau : Poisson-d'Avril, Goudron.
Prix Mirail : Sans-Pareille, Tampon.
Prix Cognac : Dick-Turpin, Albe.
Prix d'Etretat : Moncontour, Voilier-II.

Cyclisme

La piste de Buffalo est le rendez-vous de tous les hommes de demi-fond, qui s'entraînent pour la grande course de cinquante kilomètres de demain. Cissac, Champion, Lesna, Linton, prendront part à cette épreuve qui promet d'être très émouvante et nous fera assister à la démolition des plus beaux records.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Paris

Voici la classification politique des 80 conseillers. Les noms imprimés en italiques sont ceux des 12 nouveaux élus :

REPUBLICAINS : MM. Gibert, Muzet, Caron, Hervieu, Ruel, Max Vincent, Cornet, Villain, Haitat, Lebrun.....	10
RADICAUX : MM. Lamouroux, Bellan, Blondel, Opportun, Sauton, Berthelot, Lopin, Strauss, Bompard, Bassinet, Astier.....	41
RADICAUX-SOCIALISTES : MM. Blachette, Rebillard, Lucippa, Poussier, Puech, Pipe-raid, Gras, Lampué, Thuillier, Baudin, Parisse, Levraud, Fourès, Marsoulan, Vi-guier, Clairin, Vorbe, Ch. Bos, P. Bernar-d, Navarre, Rousselle, Ranson, Cham-poudry, Dubois, Chérioux, Palenne.....	25
SOCIALISTES INDÉPENDANTS : MM. A. Lefèvre, Faïlet, Labusquière, Colly, Alfred Moreau, Girou, Ernest Moreau, Daniel, Veber, Fournière, Breuille, Brard, Grébauval, Berthaut.....	14
BROUSSISTES : MM. Paul Brousse et Blondeau	2
BLANQUISTES : MM. Archain et Landrin.....	2
ALLEMANISTE : M. Chausse.....	4
LIBÉRAUX ET CONSERVATEURS : MM. Escudier, Prache, Gay, Despatys, Apy, Deville, Rendu, Lambelin, Leroille, Quentin-Bau-chart, Chassigne-Goyon, Froment-Meurice, Riant, Caplain.....	14
	80

Dans la banlieue

A Saint-Ouen — comme à Saint-Denis — les socialistes révolutionnaires, qui avaient la majorité dans le précédent conseil, sont battus par la liste de l'« Union républicaine, radicale et socialiste, antirévolutionnaire », qui obtient 16 sièges, tandis que leurs adversaires n'en ont que 14.

La liste républicaine est également élue dans les communes suivantes : Bondy, Boulogne-sur-Seine, Colombes, Drancy, Gagny, He-Saint-Denis, le Bourget, Nanterre, Pantin et Villetaneuse.

Les radicaux sont élus dans 5 communes : Aubervilliers, la Courneuve, Levallois-Perret, le Pré-Saint-Gervais et Villetaneuse.

Les socialistes n'ont la majorité que dans 3 communes : Bagnolet, Noisy-le-Sec et Stains.

Sur 29 communes de l'arrondissement de Sceaux, 23 ont donné la majorité aux radicaux : Sceaux, où ont été élus aussi trois candidats de droite ; Antony, Châtillon, Choisy-le-Roi, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Fresnes, Gentilly, Issy, l'Hay, le Perreux, Malakoff, Fontenay-sous-Bois, Nogent-sur-Marne, Orly, Plessis-Piquet, Rosny-sous-Bois, Saint-Mandé, Saint-Maur, Thiais, Vanves, Villejuif et Vincennes.

Les radicaux ont la majorité dans 2 communes : Maisons-Alfort et Montrouil sous-Bois ; les socialistes dans 3 : Aroue, Ivry et Vitry.

AU PARC MONTSOURIS

Nous faisons dans le journal le XIV^e Arrondissement :

On va agrandir de 7,000 mètres carrés le parc de Montsouris, au détriment des bosquets affectés à l'Observatoire.

Le plateau suffisant largement aux sa-vants, les rampes qui le précèdent seront toutes accessibles au public.

De tous les parcs parisiens, celui de Montsouris est peut-être le plus réussi.

On sait qu'il a été formé de toutes pièces par un amoncellement de terre et de rochers, admirablement variés et disposés de façon à faire croire à une immense cam-pagne.

Sa surface est presque le double du parc Monceau.

La pièce d'eau, sur les rives de laquelle 15 enfants assistent aux ébats des canards disputant aux poissons rouges le pain qu'on leur jette, mesure près de 12,000 mètres.

Le parc compte plus de 40,000 arbustes.

Entretenu avec l'argent de tous les con-tribuables, il serait bien juste que l'on n'accapare pas ce beau parc pendant un certain nombre de dimanches de la belle saison au profit de sociétés ou de groupes particuliers.

C'est la campagne de l'ouvrier, et il faut qu'il puisse en jouir au moins le jour où il est libre.

REVUE DE LA PRESSE

Au camp socialiste

Les divisions s'accroissent dans le parti socialiste, dont les différents groupes se réjouissent à l'envi de leurs échecs réci-proques. C'est ainsi que l'*Intransigeant*, voyant dans les résultats des élections mu-nicipales la défaite des broussistes et d's allemands écrit :

En somme, le broussisme, l'allemanisme sont en mauvaise posture, et la caisse du parti de la cagnotte a reçu un coup terrible, depuis un mois.

Les pertes se décomposent ainsi : D'jante, député démissionnaire, 4,000 ; Grossier, 4,000 ; Berthaut, conseiller municipal, 3,000 ; Faïlet, 3,000 ; Weber, 3,000. Total : 17,000.

L'illustre Chausse, dit « Mes Bottes », devien-dra chef du parti.

Moutons de Panurge

M. Urbain Gohier dans le *Soleil*, raille la conduite des électeurs parisiens qui, par routine ont réélu les conseillers sortants dont ils étaient pour la plupart mécon-tents :

A Paris, qui n'est qu'une réunion de grands villages, les conseillers sortants se dispensent presque tous de faire une profession de foi compromettante ; chacun d'eux se vante seule-ment d'avoir obtenu tout ce qui a été exécuté en trois ans ; parce qu'ils étaient « sortants », ils rentrent. Les uns sont devenus, de révolution-naires, modérés ; d'autres sont devenus, de conservateurs, révolutionnaires ; suivant le quartier, suivant le ministère, suivant la situa-tion de tout repos qu'ils visent derrière le man-dat municipal. Et les électeurs les renouvent uniquement parce qu'ils les avaient déjà nom-més, sans se préoccuper d'autre chose. On raille et on blâme sans relâche la municipalité de la Ville-Lumière ; on la trouve ridicule et malfaisante ; on la rend inamovible.

Et notre confrère conclut :

Les Français sont le plus moutonnier des peuples, et les Parisiens les plus moutonniers des Français ; mais ils aiment à se croire sub-versifs, et même à s'entendre traiter de mauvais sujets. Braves gens, va !

Les prénoms de France

De l'*Événement*, cette p. tite statique, inspirée par le dernier recensement :

Aujourd'hui, nous avons la satisfaction de sa-voir que le prénom féminin le plus populaire en France est celui de Marie, et que, pour les hommes, ceux de Jean, Joseph et de Pierre, tien-nent la corde.

Il y a tendance, actuellement, à adopter des prénoms très simples, ce qui nous change des temps passés.

Au moyen âge, les prénoms avaient le plus souvent assez belle tournure. Ceux de Ray-mond, Ogier, Jehan, Eudes, René dominaient. Avec la Renaissance, la littérature italienne vint renouveler les prénoms : on employa ceux des héros et héroïnes du Dante, du Tasse et de l'A-rioste. Ce fut le temps des Angélique, des Clorinda, des Laure, des Renaud, des Faucarde, des Roland.

D'ailleurs, très souvent, cette influence des ro-mans, du théâtre s'est affirmée, en ce qui con-cerne le choix des prénoms. Les tragédies de Racine, Corneille, les comédies de Molière, les romans de Rousseau, les œuvres de Mme de Staël, Bernardin de Saint-Pierre, Chateaubriand Lamartine et George Sand mirent à la mode les noms de leurs personnages.

Pendant la Révolution, il y eut un arrêt dans l'adoption de ces noms littéraires, et c'est à l'histoire que furent empruntés les pré-noms de Rome et de la Grèce antique.

Ces modes prétenues, ajoute notre confrère, disparaissent de plus en plus : Tant mieux !

A L'ÉTRANGER

Le conflit hispano-américain

LA RÉCLAMATION DES ÉTATS-UNIS

Washington, 11 mai.

Il n'a ri n'encore été publié officiellement relativement à la condamnation à mort par le conseil de guerre de la Havane des prisonniers américains du *Competidor*. On dit, dans les cercles bien informés, que l'Espagne consent à retarder l'exécution des condamnés afin de prendre connais-sance des vues des États-Unis sur l'appli-cation du traité de 1795 et du protocole de 1877.

La démarche du département d'Etat en demandant un *novus* procès pour les prisonniers du *Competidor* est évidemment une réponse à l'argumentation du con-eil de guerre lequel a soutenu que le protocol-Cushing, de 1877, s'appliquait seulement à des Américains habitant des territoires es-pagnols.

Le conseil de guerre a décidé que puis-que les prisonniers du *Competidor* n'habi-taient pas des territoires espagnols, ils ne pouvaient pas réclamer les privilèges du protocole.

Le département d'Etat repou-se cette interprétation ; il la considère comme étant extrêmement étroite et antilibérale.

Il mainti n't que sans tenir compte du protocole Cushing, l'article 7 du traité d'1795 accorde aux prisonniers américains certains privilèges, qui de leur ont pas été accordés par le conseil de guerre. Celui-ci aurait empêché les prisonniers de choisir leurs défenseurs, les obligeant à être dé-fendus par un officier espagnol qui, proba-blement, était peu désireux d'obtenir un acquittement.

On dit aussi que les prisonniers n'ont pas reçu les facilités nécessaires pour pro-duire des témoignages en leur faveur, pri-vilège que l'on déclare inséparable de toute poursuite judiciaire régulière.

Le département d'Etat préparait un dossier très documenté contre les exécutions.

L'IMPRESSION A MADRID

Madrid, 11 mai.

La question du *Competidor* produit ici une vive impression.

Il se confirme que le général Weyler a déclaré que si la sentence du conseil de guerre n'était pas exécutée, il donnerait sa démission de gouverneur général de Cuba. D'après divers journaux, les généraux Ochoa et Abumada, qui ont des comman-dements importants à Cuba, auraient éga-lement exprimé leur intention de démis-sionner si la sentence du conseil de guerre dans l'affaire du *Competidor* n'était pas exé-cutée.

L'*Imparcial* dit que les États-Unis pré-tendent abuser de la patience de l'Espagne ou déclencher la guerre. Le journal croit pré-férable de précipiter les événements, car l'infériorité de l'Espagne sera plus grande si l'on retarde la solution.

LE DISCOURS DU TRÔNE

Madrid, 11 mai.

L'ouverture des Chambres a eu lieu en grande cérémonie.

La reine régente, la roi en uniforme d'é-lève de l'école militaire et l'infante Isabe-lla, accompagnés de leurs suites, se sont rendus à la Chambre en magnifiques car-rosses. Les troupes formaient la haie sur le trajet suivi par la cour.

Alphonse XIII et la régente ont pris place sur le trône, entourés des ministres. M. Canovas a remis alors à la reine le discours du Trône.

Dans ce discours, la régente rappelle l's lois votées par les Chambres au sujet des réformes à introduire à Cuba et à Porto-Rico.

Malgré ces réformes, l'insurrection a éclaté à Cuba, car les rebelles veulent leur indépen-dance et non leur autonomie locale. Si l'insur-rection triomphait, l'œuvre de la civilisation à Cuba serait en pas en arrière. La prospérité, l'industrie et le commerce de cette île n'ac-croitraient pas avec son indépendance.

La nation espagnole ne peut rester inerte à l'avenir de ses enfants égarés par l'ambition politique, et elle ne peut abandonner la mission civilisatrice que lui imposent son his-toire et son honneur.

L'Espagne, ajoute la reine, n'a reculé et n' reculera devant aucun sacrifice pour maintenir son autorité à Cuba. Le discours a-sure que l'insurrection est un décrois-sance, et qu'elle s'rait déjà anéantie, si les insurgés ne recevaient pas des secours fréquents et importants de l'étranger. L'opinion publique est trompée sur la situa-tion politique et administrative de Cuba.

Cependant ces secours n'auraient pas suffi à prolonger la lutte, sans le chimérique espoir, qu'ils ont entretenu parmi les insurgés d'ob-tinir la protection d'une grande puissance. Il est à espérer que la déception que les insurgés éprouveront à cet égard contribuera à rétablir la paix.

Aux États-Unis, en effet, une partie de l'opi-nion publique est hostile à l'Espagne, tandis qu'en dépit des grands efforts tentés, le prési-dent et son gouvernement ne se sont pas départis de la ligne de conduite qui correspond à la loyale amitié qui a toujours existé entre les deux pays depuis le commencement de cette république.

Le discours déclare encore que le Pape a donné un nouveau témoignage de sa pré-

dilection envers l'Espagne en offrant sa médiation.

Les affaires d'Égypte

Le Caire, 11 mai.

L'affaire de la caisse de la Dette égypti-ennne, qui devait revenir aujourd'hui de-vant le tribunal mixte, a été renvoyée à mercredi, par suite d'un deuil qui vient de frapper un des juges.

Le ministère public conclura à la compé-tence du tribunal et à la recevabilité des conclusions du commissaire français, mais au rejet sur le fond de la requête des de-mandeurs en soutenant que la décision d's commissaires rentrait dans leurs pouvoirs et qu'elle pouvait être prise à la simple majorité.

Sinla, 11 mai.

On a décidé d'envoyer à Souakim des troupes indigènes, composées de deux régiments d'infanterie, d'un régiment de cavalerie, d'une batterie de montagne, et d'un détachement de sapeurs-mineurs.

Ces forces seront placées sous le com-mandement du colonel Egerton et parti-ront probablement dans une huitaine de jours. Un corps d'ambulance indigène ac-compagnera ces troupes.

Les terres de Madagascar

M. Müntz, directeur du laboratoire de l'ins-titution agronomique, a analysé divers échantillons de terres recueillies de Madag-scar.

Ces échantillons comprennent des terres végétales proprement dites et d'autres qui sont plutôt des types de filons pouvant avoir un intérêt géologique ou minéralo-gique.

Voici la composition de ces derniers échantillons prélevés à une certaine pro-fondeur : 1° sous-sol, terre rouge prise à 3 mètres de profondeur ; terre fine 921 p. 1,000 et 79 gravier siliceux fin, pur ; 2° filon de terre jaune se trouvant à 2 mètres de profondeur (part de la résidence) : 851 terre fine et 149 quartz et débris feldspathique ; 3° terre violette filons traversant des cou-ches argileuses : 921 terre fine p. 1,000 et 79 quartz avec quelques grains ferrugineux ; 4° filons de terre jaune traversant des cou-ches argileuses : 398 p. 1,000 terre fine et 162 gravier siliceux avec débris feldspathi-ques ; 5° sous-sol, terre rouge prise à 8 mè-tres de profondeur : 800 terre fine et 131 gra-vier siliceux fin, pur.

Les terres végétales prises dans le jardin de la résidence, dans les cafés, dans les champs de patates douces, dans les pâtura-ges et les vallées, contiennent en général des quantités assez élevées d'azote, d'acide phosphorique et de potasse, mais sont pres-que totalement dépourvues de chaux. Il y aurait donc grand intérêt à rechercher des gisements de calcaire pouvant servir à produire la chaux qu'on emploierait ensuite pour le chaulage.

Les échantillons qui ont un caractère géo-logique ou minéralogique sont extrêmement variables de composition, quelques-uns très ferrugineux, et si leur étendue n'est pas très grande, il n'y a pas lieu d'en tenir compte au point de vue agricole.

Un des échantillons est constitué par une terre très riche en débris organiques et, par suite, en azote (azote 6.81, acide phos-phorique 1.96, potasse 0.80, traces de chaux et de magnésie, pour 1,000 de terre brute ou fine sèche passant au tamis de 1 milli-mètre). Si cette terre, occupée de grandes surfaces, des phospholages et des chaula-ges pourront la transformer en un sol d'une grande fertilité. Si elle ne se trouve qu'en couche limitée ou en filons, elle peut être employée avantageusement à l'amende-ment des terres cultivées, surtout si on la fait passer au préalable par des composts en présence de la chaux.

Nos Cartes

Ces cartes, coloriées, sont admirablement documentées. Elles éclairent les événements de l'insurrection communaliste et en mon-trent le développement rationnel. C'est la Commune écrite avec des graphiques.

La première, — 18 mars, 21 mai, — donne les diverses évolutions des troupes qui commandèrent Duval, Florens, Eudes, etc. que dirigeait de Paris les délégués à la guerre Cluseret, Rossel, Delescluze.

La seconde, est l'histoire colorée de la semaine sanglante : jour par jour, heure par heure, documentée et tragique, s'écrit l'ultime lutte : on assiste à l'agonie de Paris.

Le vingt-cinquième anniversaire de l'insurrection communaliste fait de cette pu-blication un intérêt.

Ceux qu'inquiètent l'avenir de la Révolu-tion voudront avoir ces cartes, les plus grandes qui soient, 0.70 sur 0.80.

Il nous est possible de les donner dès maintenant au prix de 0 fr. 30 c. On peut les trouver soit aux bureaux de la *Renais-sance*, 50, rue Notre-Dame des Victoires, soit à ceux du *Socialiste des Trois-Cantons*.

LA FINANCE

L'Emprunt ottoman

5 OIO DE 1896

C'est en vue de faire face aux dépenses extraordinaires occasionnées par les événements de l'année dernière, que le Gouvernement impérial ottoman a conclu avec la Banque impériale ottomane un Emprunt de liv. st. 2,975,200 — ou fr. 74,380,000 ou r. m. 60,247,800 — ou ltq. 3,272,000 — représenté par des obligations portant intérêt à raison de 5 0/0 l'an et amortissables au pair en 49 ans par voie de tirages semestriels.

Le Gouvernement Impérial Ottoman a assigné au service de l'intérêt et de l'amortissement de cet Emprunt, d'une manière exclusive et inaliénable, des revenus spéciaux s'élevant à.. ltq. 200,000 et qui sont énumérés ci-dessous.

L'annuité nécessaire au service de l'intérêt et de l'amortissement étant de. Ltq. 180,000

Il reste un excédent de garantie de. Ltq. 20,000

soit de plus de 11 0/0.

Les revenus affectés à cet emprunt sont perçus et encaissés directement par le Conseil de la Dette publique Ottomane qui a signé le contrat conjointement avec le gouvernement et la Banque Impériale Ottomane et dont les pouvoirs de contrôle sont définis à l'article 8 du contrat qui est conçu comme suit :

ARTICLE 8

Pour assurer le paiement régulier de l'intérêt et de l'amortissement et des frais de commission et de change afférents au présent Emprunt, le Gouvernement Im-

périal assigne et affecte à la Banque Impériale Ottomane, d'une manière exclusive, irrévocable et inaliénable de sa part jusqu'à parfaite extinction du capital nominal des Obligations, une somme annuelle de Ltq. 200,000, dont l'encaissement est confié à l'Administration de la Dette publique Ottomane, savoir :

Sur les revenus de la taxe des moutons du Vilayet d'Aidin	Ltq.	40 0 »
Sur les revenus de la taxe des moutons du Vilayet de Hudavendighiar	Ltq.	40 »
Sur les revenus de la taxe des moutons du Vilayet de Salonique	Ltq.	40 000 »
Et sur les dîmes de la vallonée, des opiums et des huiles d'olive des sandjaks de Brousse, Karahissar et Kraassi (Vilayet de Hudavendighiar), des sandjaks de Smyrne, Saroukhan, Montéché et Dénizli (Vilayet d'Aidin) et du Mutesarriflik de Bigha (Dardanelles)	Ltq.	80 000 »
Ensemble	Ltq.	200 000 »

qui seront versées à la Banque Impériale Ottomane à Constantinople, nettes de tous frais, y compris ceux qui sont alloués à l'Administration de la Dette publique Ottomane à raison de 5 0/0 pour les dîmes et de 3 0/0 pour la taxe des moutons susénoncées.

Le Gouvernement Impérial affecte dans les mêmes conditions que ci-dessus :

1° Le droit de première hypothèque sur les lignes de chemin de fer construites par la Société de construction des lignes de raccordement des chemins de fer de Roumèlie ;

2° La part revenant au Gouvernement Impérial Ottoman sur le produit net des recettes de l'exploitation de ces lignes.

En ce qui concerne les assignations sur les revenus de la taxe des moutons (aglan), le service en sera opéré de la manière suivante :

Le Ministère des finances remettra chaque

année à la Dette publique Ottomane, qui est chargée de l'encaissement des revenus affectés au service du présent Emprunt, des délégations sur les Vilayets ci-dessus désignés, remboursables par les premières rentrées de la taxe. L'impôt sur les moutons dans les trois Vilayets d'Aidin, de Hudavendighiar et de Salonique, sera administré et perçu par les préposés de l'Etat en stricte conformité des lois en vigueur, mais les encaissements opérés par lesdits préposés seront versés chaque semaine dans les caisses des Agences de la Dette publique Ottomane jusqu'à concurrence du montant intégral de ces délégations. Les Nazirs, Mudirs et Mémours de la Dette publique auront le droit de vérifier à la fin de chaque semaine, auprès des Defterdars dans les chefs-lieux des Vilayets, des Mouhassébedjis dans les Sandjaks et des Mal-Mudirs dans les Cazas, si le montant remis à la Dette publique Ottomane concorde avec les encaissements effectués par les percepteurs du Gouvernement sur la taxe des moutons.

Il est entendu que lors de l'adjudication de la dîme de la vallonée, des opiums et des huiles d'olive des trois sandjaks du vilayet de Hudavendighiar, des quatre sandjaks du vilayet d'Aidin susmentionnés ainsi que du Mutesarriflik de Bigha, adjudication à laquelle assistera un délégué de la Dette publique Ottomane avec une coopération effective dans toutes les opérations que comporte l'adjudication, les bons obligatoires à livrer par les adjudicataires pour la contre-valeur des dîmes résultant de cette adjudication, pour un montant de Ltq. 80,000 seront libellés payable à l'ordre des caisses de l'Administration de la Dette publique Ottomane se trouvant dans les localités susénoncées, et payés à celles-ci exclusivement. L'adjudication des dîmes sera opérée en stricte conformité des règlements en vigueur sur les revenus des dîmes.

En cas d'impossibilité absolue de trouver des affermeurs selon les lois en vigueur, et si la dîme de la vallonée, des opiums et des huiles d'olive doit être réalisée en nature, le Gouvernement Impérial s'engage à placer la totalité de ces produits dans des magasins à double clef, dont l'une confiée aux agents de la Dette publique Ottomane. Ces produits devront être vendus d'un commun accord par les autorités locales conjointement avec les agents de la Dette publique Ottomane, en se conformant aux lois en vigueur, et les sommes à payer par les ache-

teurs devront être versés intégralement et directement dans les caisses de la Dette publique Ottomane. Sous aucun prétexte, cette dîme ne pourra être soustraite à son affectation.

En général et en tant que de besoin, le Gouvernement Impérial Ottoman garantit le service intégral des intérêts et de l'amortissement du présent emprunt par les revenus de l'Empire Ottoman.

En cas d'insuffisance des revenus affectés au présent Emprunt, le Gouvernement Impérial Ottoman versera directement à la Dette publique Ottomane toute somme nécessaire pour le service de l'Emprunt quinze jours avant l'échéance de chaque coupon.

Les garanties ainsi affectées à cet emprunt en font un placement présentant les plus solides conditions de sécurité.

Sur le montant total de l'emprunt, la Banque Impériale Ottomane met à la disposition du public un montant nominal de liv. st. 2,110,000 ou fr. 52,750,000 représenté par 105,500 obligations de liv. st. 20 ou fr. 500 au cours de fr. 480 par obligation, jouissance du 1^{er} 13 avril 1896. Le surplus de l'emprunt, soit liv. st. 865,000, a reçu une affectation spéciale qui immobilise d'une façon absolue pour un temps indéterminé.

Les coupons étant payables le 1^{er} 13 janvier et le 1^{er} 13 juillet de chaque année, le coupon à détacher le 1^{er} 13 juillet 1896 représentera trois mois d'intérêts, soit fr. 0,25.

A ce prix de fr. 480 et en tenant compte de la prime de remboursement, le rendement total du titre est de fr. 3,25 0/0 environ.

Les démarches nécessaires sont faites dès à présent pour l'admission à la cote officielle de la Bourse de Paris.

L'introduction du nouvel emprunt sera faite par la Banque Impériale Ottomane à la Bourse de Paris le 18 mai, au cours sus-indiqué de fr. 480 et les titres seront délivrés par elle en liquidation de mai sous forme de syndicats provisoires.

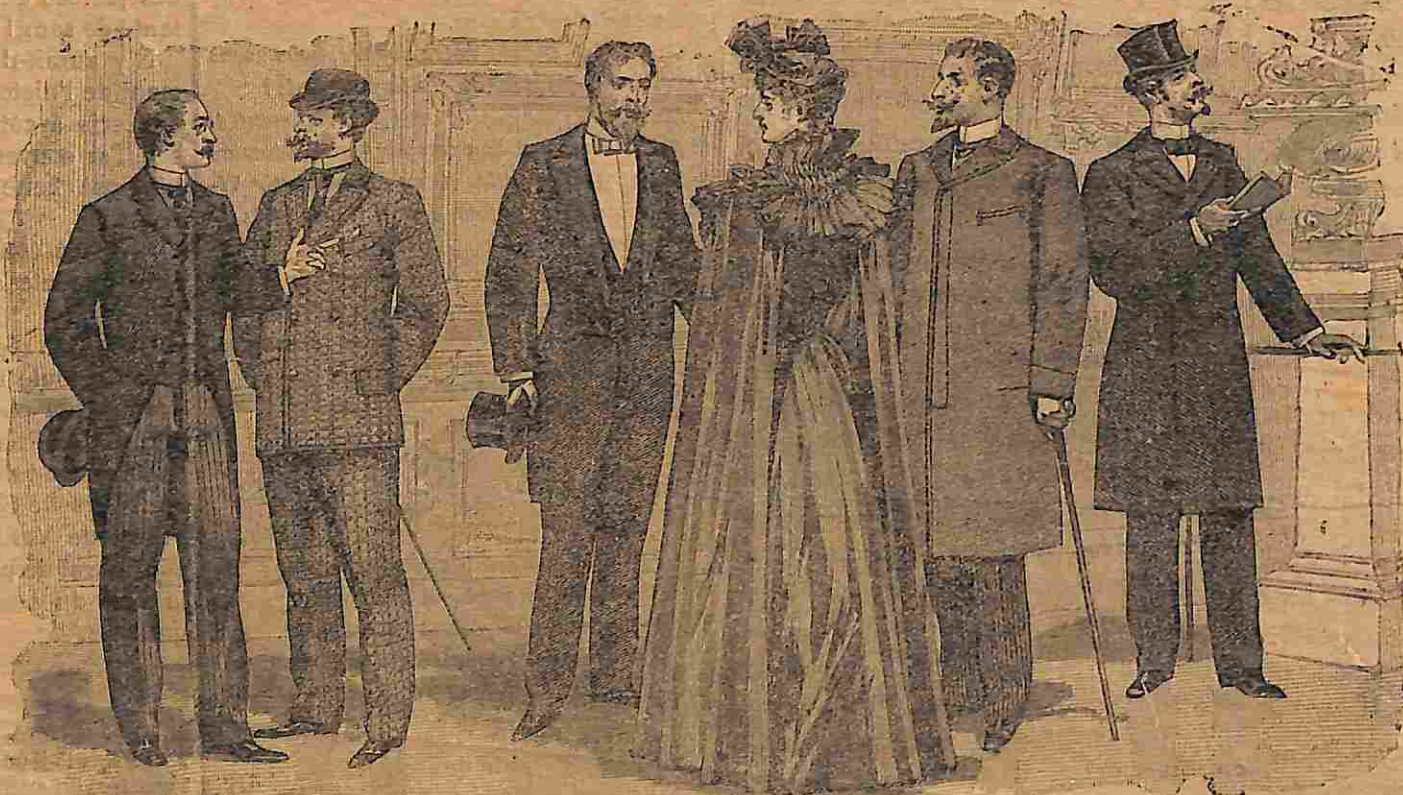
L'Imp.-gérant responsable : Henry DUPONT.
Imp. de la Renaissance, 123, r. Montmartre.
Encres Gauger, 10, rue Le-Verrier, Paris

BELLE JARDINIÈRE

PARIS, 2, rue du Pont-Neuf, 2 - PARIS

★
Costumes
POUR
Enfants

★
Vêtements
POUR
Dames



★
VÊTEMENTS
POUR
HOMMES

SUCCESSALES :

Paris, 1, Place Clichy, Lyon, Marseille, Nantes, Angers, Lille, Elbeuf, Saintes.